



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 de 2

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit: HYDRALASTIC 836 **Numéro d'identification :** 6506-005
Fabricant: W. R. MEADOWS OF CANADA **Adresse:** 70 Hannant Court
Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone: (905) 878-4122 **En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)**
Date de la révision: 20-09-2023
Utilisation: Scellant à mûrissement par voie humide

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

HMIS
Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Protection personnelle	

RISQUES
Avertissement!
Cause une irritation de la peau. (Catégorie 2)
PRÉCAUTIONS
Éviter le contact direct



SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA 313	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LIE (@24°C)
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	Exclusif	Non	SO	SO
2. Aminosilane	1760-24-3	1 à 5	Non	SO	SO

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». SO = Sans objet

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Si une irritation se manifeste et persiste, transporter la victime loin de la zone d'exposition à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'éthanol, puis avec de l'eau et du savon.

INHALATION: N'est pas censée être une voie d'exposition. Si des symptômes respiratoires apparaissent, faire un suivi médical.

INGESTION: N'est pas censée être une voie d'exposition. Si ingéré, consulter un médecin ou un centre antipoison.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET CHRONIQUES: Voir Section onze pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre, de l'hydrogène sulfuré et des produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Les contenants exposés à une chaleur intense devraient être refroidis à l'eau pour éviter la surpression qui pourrait les rompre. Les pompiers devraient porter un équipement de protection complet incluant un respirateur autonome.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter des vêtements de protection appropriés. Obtenir la source de la fuite si c'est sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche; sceller bien pour une élimination appropriée.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Éviter le contact direct. Employer un équipement de protection personnelle approprié.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais et sec. Éviter les sources d'humidité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom du produit chimique:	OSHA				ACGIH			
	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	PEAU
1. Asphalte de pétrole	5 mg/m ³ *	NE	NE	NE	5 mg/m ³ *	NE	NE	NE
2. Aminosilane	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE

*: vapeurs d'asphalte NE: Non établi

SÉCURITÉ INTÉGRÉE: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques. Une protection respiratoire n'est pas normalement requise. Éviter le contact direct.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 20/09/23

Page 2 de 2

6506-005

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: NE	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (Air=1)	% VOLATILE EN VOLUME: NE (théorique)
VITESSE D'ÉVAPORATION: NE	pH: SO	% VOLATILE EN POIDS: NE (théorique)
POIDS PAR GALLON: 10,8 (théorique)	ASPECT DU PRODUIT: Pâte marron	TENEUR EN COV: 36 g/L
ODEUR: Aucune	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND	LEI/LES: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE: ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION: ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION: ND	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND	SO: Sans objet	NE: Non établi ND: Non déterminé

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable. POLYMERISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Oxydants et humidité.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Aucun connu.

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: À cause de la présence du composant 2, ce produit peut causer une grave irritation des yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU: L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer des rougeurs, des brûlures, un assèchement et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. À cause de la présence des composants 1 et 2, un contact prolongé ou répété peut causer une délipidation et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.

INHALATION: L'inhalation n'est pas une voie d'entrée du fait de la faible volatilité du produit.

INGESTION: L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou une ulcération ou des brûlures de la bouche et de la gorge. À cause de la présence du composant 2, l'ingestion peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation.

SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmolement et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes cutanés, oculaires et respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une faible activité cancérogène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon directe et répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts directs, intermittents ou occasionnels, avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérogènes.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: SO	DEGRADABILITÉ: SO	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: SO	AUTRES EFFETS NUISIBLES: SO	NE: Non établi

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Suite toutes les dispositions fédérales, provinciales et local pour une élimination adéquate.

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Non réglementé par DOT.

NUMÉRO ONU: Aucun. CLASSE DE RISQUES: SO GROUPE D'EMBALLAGE: SO

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SO

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Aucun connu.

INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Aucune.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucune.

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune connue.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 20-09-2023

PRÉPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.